

## Commune de Saint-Lys

Département de la Haute-Garonne 1 place Nationale - BP 39 - 31470 Saint-Lys

Tél.: 05 62 14 71 71 / Fax: 05 61 91 63 02 / E-mail: mairie@ville-saint-lys.fr

### COMPTERENDU DU CONSELMUNICIPAL

#### Séance du 21 AVRIL 2011

L'an deux mille onze et le 21 avril à 21 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Sa lle de la Gravette, sous la présidence de Monsieur Jacques TENE, Maire.

**Présents**: Mesdames et Messieurs BACHELARD Philippe, BARTHE Lucien, BENADJI William, CAMAISSE Véronique, CASTAING Christine, DUCROS Marie, FORCE Sandrine, GRANGE Arlette, JACQUET André, LASSALLE Josiane, LOUIT Catherine, MAGNAVAL Jean-Jacques, POL Jacqueline, ROUSSEL Laurence, SANCHEZ Simon, SUTRA Jean-François, TARDY Marc, TARRIDE Bernard, TENE Jacques, VILLENEUVE Raymond, VIVEN Boris.

**Procurations**: PENCHENAT Emmanuelle à Madame FORCE Sandrine – DEUILHE Serge à VILLENEUVE Raymond – LASSEUBE Patrick à TARRIDE Bernard – BARBIE Bernard à GRANGE Arlette – VIDAL Jocelyne à MAGNAVAL Jean-Jacques

Absents: SICARD Marie-Ange - D'OLIVEIRA Monique - BERNAUDEAU Joël

#### A partir de la délibération n° 50 :

**Présents**: Mesdames et Messieurs BACHELARD Philippe, BARTHE Lucien, BENADJI William, CAMAISSE Véronique, CASTAING Christine, DEUILHE Serge -D'OLIVEIRA Monique DUCROS Marie, FORCE Sandrine, GRANGE Arlette, JACQUET André, LASSALLE Josiane, LOUIT Catherine, MAGNAVAL Jean-Jacques, POL Jacqueline, ROUSSEL Laurence, SANCHEZ Simon, SUTRA Jean-François, TARDY Marc, TARRIDE Bernard, TENE Jacques, VILLENEUVE Raymond, VIVEN Boris.

**Procurations**: PENCHENAT Emmanuelle à Madame FORCE Sandrine - LASSEUBE Patrick à TARRIDE Bernard – BARBIE Bernard à GRANGE Arlette – VIDAL Jocelyne à MAGNAVAL Jean-Jacques - BERNAUDEAU Joël à D'OLIVEIRA Monique.

Absente: SICARD Marie-Ange

Monsieur le Maire ouvre la séance à 21 heures.

Madame Catherine LOUIT est élue secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal du 21 mars 2011 à la majorité.

#### **Délibérations**

#### Finances locales – Compte de gestion Assainissement exercice 2010

Le Conseil Municipal prend acte du Compte de Gestion Assainissement 2010 du Trésorier.

(rapporteur : Monsieur le Maire)

Pour 26.

### Finances locales – Compte de gestion Opération TVA (parc d'activité du Boutet) exercice 2010

Le Conseil Municipal prend acte du Compte de Gestion Opération TVA (parc d'activité du Boutet) 2010 du Trésorier.

(rapporteur : Monsieur le Maire)

Pour 26.

## <u>Finances locales – Compte de gestion Commune exercice 2010</u>

Le Conseil Municipal prend acte du Compte de Gestion Commune 2010 du Trésorier.

(rapporteur : Monsieur le Maire)

Pour 26.

#### Finances locales – Compte administratif 2010 (Assainissement)

Le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2010 Assainissement.

(rapporteur : Monsieur William BENADJI)

Pour 26.

## Finances locales - Compte administratif Opération TVA 2010 (Parc d'activité du Boutet)

Le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2010 Opération TVA (Parc d'activité du Boutet).

(rapporteur : Monsieur William BENADJI)

Pour 26.

## <u>Finances locales – Compte administratif 2010 (Commune)</u>

Le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2010 Commune.

(rapporteur : Monsieur le Maire)

Pour 22. Contre : 6

#### Finances locales – Reprise des résultats 2010 – Assainissement

AFFECTATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2010 (en Euro)		
Excédent antérieur reporté (report à nouveau antérieur) :	455 145,24	
RESULTAT EXCEDENTAIRE DE L'EXERCICE :	451 973,22	
TOTAL D'EXPLOITATION (au 31.12.2010):	907 118,46	
Résultat cumulé d'investissement	+ 193 878,08	
AFFECTATION DU RESULTAT		
Affectation obligatoire :		
l'exercice du virement à la section d'investissement :	38 657,92	
Solde disponible :		
Affectation complémentaire en réserves compte 1068 :	100 000	
- Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) :	807 118,46	

Le Conseil Municipal approuve la reprise anticipée des résultats 2010 Assainissement.

## Finances locales – Reprise des résultats 2010 – Parc d'activités ZAC du Boutet

section de fonctionnement : 0 euros
 section d'investissement : - 19 428,68 euros.

Le Conseil Municipal approuve la reprise anticipée des résultats 2010 Parc d'Activités ZAC du Boutet.

(rapporteur : Monsieur William BENADJI)

Pour 28.

## Finances locales – Reprise des résultats 2010 – Commune

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (en Euro)			
Résultat de fonctionnement			
Résultat de l'exercice			
Résultats antérieurs reportés	770 100,69		
Résultat à affecter	50 376,44		
	820 477,13		
Solde d'exécution d'investissement	- 1 216 890,48		
Solde des restes à réaliser d'investissement	+ 1 123 125,00		
Besoin de financement	93 765,48		
AFFECTATION			
Affectation en réserves R1068 en investissement			
Report en fonctionnement R002	93 766,00		
	726 711,13		

Le Conseil Municipal approuve la reprise anticipée des résultats 2010 Commune.

(rapporteur : Monsieur le Maire)

Pour 28.

## <u>Finances locales – Tarifs publics 2011</u>

Le Conseil Municipal adopte les tarifs publics proposés pour 2011 comme exposé dans les tableaux cidessous :

#### RESTAURATION

Intitulé du ticket	Catégorie	Prix unitaire
		Euro
I	Employés communaux - enseignants	3,20
J	3 <sup>ème</sup> Age Saint-Lys	5,30
K	3 <sup>ème</sup> Age extérieur St Lys	6,40

#### DROITS DE PLACE

#### **MARCHE**

Catégorie	Prix en Euros	Unité
Non abonné	1	Mètre linéaire/marché
Abonné	5,00	Mètre linéaire/trimestre
Forfait	35,00	Gros véhicule

#### **FORAINS**

Catégorie	<u>Longueur</u>	Prix unitaire en Euros	Unité
Gros métiers	Diamètre > 20 m	210,00	1 métier
Gros métiers	Diamètre $<$ ou $= 20 \text{ m}$	147,00	1 métier
Petits métiers	Diamètre > 16 m	80,00	1 métier
Petits métiers	Longueur comprise entre 10 et 16 m	48,00	1 métier
Petits métiers	Longueur < 10 m	24,00	1 métier
Stands forains		10,50	Mètre linéaire
Stands de tirs,		10,50	Mètre linéaire
machines à sous,			
stands alimentaires			
Punching ball		10,50	

BRANCHEMENTS ELECTRIQUES	
Moins de 16 ampères	15 €
Moins de 30 ampères	100 €
De 30 à 60 ampères	200 €
Tout branchement en dehors de la période de 5 jours avant et 3 jours aprés la manifestation et ce chaque jour	10 €

## OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Droits de voirie temporaires			
Forfait pour prise d'arrêté avec fermeture de rue ou neutralisation de voie de circulation	30 €		
Forfait pour prise d'arrêté sans fermeture de rue ou neutralisation de voie de circulation	15 €		
Forfait pour intervention des services municipaux pour neutralisation de places de stationnement	15 €		
Tranchées pour conduite d'eau ou de gaz, égout, fouilles diverses dans la traversée des rues, chaque mètre linéaire et chaque jour	2,50 €		

Droits de voirie annuels	
Banne; tente réglementaire, ou marquise, le ml et par an	2 €
Terrasse saisonnière non couverte par an et par m²	3 €
Terrasse saisonnière couverte par an et par m²	5 €
Terrasse permanente non couverte par an et par m²	6€
Terrasse permanente couverte par an et par m²	8 €
Etalages, chevalets, tourniquets et autres supports par m² et par an	3 € (perception minimale)

# <u>Fixation de la redevance 2011 d'occupation du domaine public pour les emplacements réservés aux transports de fond</u>

Occupation annuelle : 400,00 € par an.

#### LOCATIONS SALLES MUNICIPALES

#### ESPACE GRAVETTE

ESTACE GRAVETTE					
Catégorie	Matin	Après-midi	Journée	Soirée	Après-midi

	9 h à 13 h	14 h à 19 h	9 h à 19 h	20 h à 2 h	+ soir
					14 h à 2 h
Privés Saint-Lys	122,00	152,00	244,00	274,00	381,00
Privés hors St-Lys	229,00	305,00	381,00	457,00	534,00
Associations St-Lys *	61,00	76,00	122,00	137,00	183,00
Associations hors St-Lys	122,00	152,00	244,00	274,00	381,00
Organisateurs de spectacle					763,00

<sup>\*</sup>gratuite pour 3 manifestations dans l'année sous réserve de la transmission du rapport moral et financier à la Commune

# SALLE LIBIET + SALLE POLYVALENTE DU MOULIN DE LA JALOUSIE →ASSOCIATIONS UNIQUEMENT

#### LOCATION MATERIEL DANS LES SALLES

#### SONORISATION en Euros

Catégorie	Location	Caution
Sono fixe salle	92,00	305,00

## **LOCATION MATERIEL HORS DES SALLES**

Catégorie	Location	Caution
Chaise	0	3,00
Table	0	8,00

#### MEDIATHEQUE ET CYBERBASE

#### En euros

Catégorie	Prix
Adhésion individuelle	5,00 (gratuite pour les nouveaux Saint-Lysiens la
	première année)
Adhésion familiale	8,00 (gratuite pour les nouveaux Saint-Lysiens la
	première année)
Adhésion enfant jusqu'à 16 ans	gratuite
Forfait bienvenue pour tout nouvel entrant	10 h gratuites dont 7 h accès libre et 3h atelier
Tarifs impression médiathèque	
- ≤ 10 feuilles A4 noir et blanc par jour	Gratuit pour les adhérents
-> 10 feuilles A4 noir et blanc par jour	0,10 euros la feuille
- A4 couleur	0,15 euros la feuille
Atelier thématique	1,50 euros l'atelier

## DISQUES DE STATIONNEMENT

Catégorie	Prix unitaire en Euros	Unité
Disque de stationnement	1,00 € (gratuite pour les nouveaux Saint-Lysiens la première année)	1 disque

### FRAIS DE REPROGRAPHIE

Catégorie	Prix unitaire en Euros	Unité
Frais de reprographie de documents administratifs communicables au public (hors cadastre) : support papier	0,15 €	1 feuille en sortie, format A4 ou A3
Frais de copie de documents administratifs communicables au public (hors cadastre) : support informatique	2,00 €	Un CD

#### LIVRE DE SAINT-LYS

Catégorie	Prix unitaire en Euros	Unité
Livre de Saint-Lys	33,00	1 livre

#### **JARDINS FAMILIAUX**

(pour mémoire, tarifs en euros actés lors du conseil municipal du 04 mars 2010)

90 à 100 m²	35 € par an
110 à 120 m²	40 € par an
130 à 140 m²	45 € par an

(rapporteur : Monsieur Philippe BACHELARD)

Pour 28.

## <u>Finances locales – Impôts locaux – Vote des taux pour 2011</u>

Le Conseil Municipal fixe les taux d'imposition proposés pour 2011 :

Taxe d'habitation : 16,52 %
 Foncier bâti : 23,81 %
 Foncier non bâti : 116,82 %

(rapporteur : Monsieur Philippe BACHELARD)

Pour 28.

## Finances locales – Subventions aux associations 2011

Le Conseil Municipal adopte la répartition des subventions aux associations pour 2011 comme suit :

Nom de l'association	Montant de la subvention 2011
Amicale des Employés Communaux	300,00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers	300,00 €
Art, Culture et Patrimoine de St-Lys	700,00 €
Asso Envol, Donnons-leur des ailes	200,00 €
Asso du canton de St-Lys Pêche	600,00 €
Atelier des Arts	600,00 €
Asso Atelier de peinture sur soie	275,00 €
association de sauvegarde des moulins du canton de st lys	650,00 €
Club du 3ème âge de St-Lys	800,00 €
Club Nous, les Femmes	400,00 €
Coopérative scolaire ayguebelle	5 200,00 €
Entente Saint-Lysienne	10 000,00 €
Comité Cantonal FNACA	700,00 €
Comité d'Entente des Associations d'Anciens Combattants	300,00 €
Amicale des Anciens Combattants 1939/1945	300,00 €

Amicale du Maquis de Saint-Lys	200,00 €
Les Pitchous du Lys	500,00 €
Les Troubalours	500,00 €
OCCE Coopérative scolaire cl,adhérente ( maternelle )	4 224,00 €
Prévention routière	100,00 €
St-Lys Olympique Omnisport	60 630,00 €
US Canton de St-Lys ( rugby )	10 000,00 €
Union sportive Enseignement mixte ( Gazailla )	3 504,00 €
comité des fêtes	30 000,00 €
Chanca Pe	6 000,00 €
Coopérative scolaire Eric Tabarly	3 328,00 €
autour des lettres	800,00 €
Foyer socio-éducatif du lycée	300,00 €
ACCA	400,00 €
MJC	68 643,00 €
nos premiers pas	300,00 €
entre coulisse et scène	400,00 €
country st Lys	500,00 €
FNATH	150,00 €
Enveloppe fonctionnement vie associative	211 804,00 €
Projets	16 383,00 €
IDRE journées scolaires	200,00 €
Choralys	400,00 €
full contact gala	1 000,00 €
encvol festival national de magie	900,00 €
alternalys	600,00 €
soirée jeune lys sonorisation	800,00 €
Maison Assistantes Maternelles	1 200,00 €
Alevinage	300,00 €
classes transplantées	5 000,00 €
e projet	5 983,00 €
eloppe Globale	228 187,00 €

```
(rapporteur : Monsieur Boris VIVEN)

Pour 28.
```

### <u>Finances locales – Budget primitif 2011 (Assainissement)</u>

Le Conseil Municipal adopte le Budget Primitif 2011 Assainissement.

(rapporteur : Monsieur William BENADJI)

Pour 22.
Abstentions : 6

#### Finances locales – Budget primitif Opération TVA 2011 (Parc d'activités du Boutet)

Le Conseil Municipal adopte le Budget Primitif 2011 Opération TVA (Parc d'activités du Boutet).

(rapporteur : Monsieur William BENADJI)

Pour 28.

## <u>Finances locales – Budget Primitif 2011 (Commune)</u>

Le Conseil Municipal adopte le Budget Primitif 2011 Commune.

(rapporteur : Monsieur Philippe BACHELARD)

Pour 22.

Contre : 6

# <u>Finances locales – Demande de subvention – Médiathèque - Développement d'un fonds thématique</u>

Le Conseil Municipal sollicite auprès du Centre National du Livre une aide financière maximale, afin de développer le fonds thématique « Art et histoire des arts » au sein de la Médiathèque Municipale dont le coût total des acquisitions envisagées est de **3 003,69 euros TTC.** 

(rapporteur : Monsieur Boris VIVEN)

Pour 28.

## Finances locales - Taxes d'assainissement 2011

Le Conseil Municipal fixe la participation aux raccordement à l'égout ( PRE ) et la taxe de participation au frais de branchement à l'égout ( PFBE ) représentatives de l'assainissement et ce à compter du 02 Mai 2011 :

## PRE:

- 15 euros TTC le m² SHON pour le commerce, l'artisanat, les bureaux et les logements sociaux
- 25 euros TTC le m² SHON pour le logement, l'hôtellerie et la restauration
- 50 euros TTC le m² SHON pour l'activité industrielle.

La PRE sera exigée auprès du bénéficiaire du permis de construire, du permis d'aménager, ainsi qu'auprès du lotisseur.

#### **PFBE:**

Il est précisé que dans le cas d'une maison individuelle construite antérieurement à la mise en place du réseau d'assainissement, le montant forfaitaire de la participation au raccordement à l'égout est fixé à **800 euros TTC.** 

(rapporteur : Monsieur William BENADJI)

#### Finances locales - Redevance assainissement 2011

Le Conseil Municipal fixe la redevance assainissement 2011 soit redevance fixe de **32 Euros** par unité d'habitation, par unité d'exercice d'une profession sous réserve qu'il existe un point d'eau au titre du local, par logement dans un groupe d'habitation et le prix de la redevance du m3 d'eau consommé à **0,80 Euros.** 

Le montant de la redevance fixe des divers établissements ci-dessous serait :

•	Collège	1 070 €
•	Foyer Maréchal Leclerc	1 200 €
•	Magasin CARREFOUR MARKET	1 400 €
•	SA SOGEMAR - La Joie de Vivre	1 200 €
•	SA SOGEMAR - Les Rossignols	1 200 €
•	Les Amis de l'Enfance Centre Rosine Bet	1 200 €
•	APEIHSAT Foyer Espoir Mas Concorde	1 200 €
•	Magasin INTERMARCHE	1 400 €

 $(rapporteur: Monsieur\ William\ BENADJI)$ 

*Pour 28.* 

## <u>Institution et Vie Politique – Projet du logo du Conseil Municipal des Jeunes</u>

Le Conseil Municipal accepte le logo du Conseil Municipal des Jeunes.

(rapporteur : Monsieur le Maire)

Pour 28.

# <u>Institution et vie politique – Constitution d'une société publique locale (SPL) – Prise de participation de la Collectivité</u>

Le Conseil Municipal donne son accord à la prise de participation par la collectivité au capital de la SPL, à créer dont les caractéristiques ont été exposées ci-dessus et dont le projet de statuts est joint en annexe, et de désigner ses représentants au Conseil d'Administration et Assemblées Générales. Le capital social de la future SPL a été fixé à 2 300 €, le plan d'affaires élaboré et le compte d'exploitation prévisionnel établi pour les années 2011 à 2015.

(rapporteur : Monsieur le Maire)

Pour 28.

## <u>Institution et vie politique – Formation des élus – Bilan 2010</u>

Le Conseil Municipal prend acte du bilan 2010 de la formation des élus.

(rapporteur : Monsieur le Maire)

Pour 28.

#### <u>Institutions et vie politique – Organisation de la formation des conseillers municipaux</u>

Le Conseil Municipal fixe l'organisation de la formation des élus.

(rapporteur : Monsieur le Maire)

Pour 28.

## <u>Institution et vie politique – Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la vallée</u> du Touch et de ses affluents – Modification des statuts

Le Conseil Municipal approuve la modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la vallée du Touch et de ses affluents en son article 2.

(rapporteur : Monsieur Jean-François SUTRA)

Pour 28.

#### Domaine et patrimoine – Bilan de la politique foncière 2010

Le Conseil Municipal approuve le bilan de la politique foncière de la commune pour l'année 2010 comme présenté ci-dessous :

### **CESSIONS**

- Langla	4315 m2	Euro symb.	Dossier Conseil Général (10/05/2010)
<b>ACQUISITIONS</b>			
- Les Rossignols			
(Tourne à gauche)	772m2	Euro symb.	Apeihsat (10/05/2010)
- Les Rossignols		-	
(Tourne à gauche)	614 m2	Euro symb.	La Cité Jardins (10/05/2010)
- Coulée Verte	608 m2	608 €	Dossier Raufaste (25/10/2010)

## TRANSFERT DOMAINE COMMUNAL

- Lotissement les

Hameaux 921 m2 Euro symb. (pas de longueur de voirie, délib. de 2002) (signature du 9.02.2010)

(rapporteur : Monsieur Lucien BARTHE)

Pour 28.

# <u>Voirie- Autorisation de signature d'une convention pour la réalisation dans les emprises routières départementales</u>

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer une convention pour la réalisation de travaux dans les emprises routières départementales afin d'aménager un ilot en axe sur la Route Départementale n°12, pour la construction de 44 logements par le Groupe GARONA.

(rapporteur : Monsieur William BENADJI)

Pour 28.

## Urbanisme – 9<sup>ème</sup> modification du POS

Le Conseil Municipal accepte le principe de la 9<sup>ème</sup> modification du POS.

(rapporteur : Monsieur Lucien BARTHE)

Pour 22 Contre : 6

# <u>Commandes publiques – Autorisation de signature d'une convention constitutive d'un</u> groupement de commandes entre la Mairie et le CCAS pour l'achat de papier

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention constitutive d'un groupement de commandes pour l'achat de papier pour la couverture des besoins de ses membres.

(rapporteur : Monsieur le Maire)

Pour 28

### <u>Transports – Révision du Plan de Déplacements Urbains (PDU) de la Grande Agglomération</u> Toulousaine

Le Conseil Municipal donne un avis favorable avec réserves sur la révision du Plan de Déplacements Urbains.

(rapporteur : Monsieur Serge DEUILHE)

*Pour* : 28

#### Communication du Maire

Décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

#### → MARCHES PUBLICS (MAPA)

### 1- Objet: ACHAT DE FOURNITURES SCOLAIRES

Titulaire du marché : BUROFFICE MAJUSCULE (31140 LAUNAGUET)

LOT 1 → Papeterie

LOT  $2 \rightarrow$  Arts plastiques et travaux manuels

<u>LOT 3</u> → Matériels éducatifs et pédagogiques

Marché à bon de commande unitaire.

#### 2- Objet: ENTRETIEN DES TERRAINS DE SPORT

<u>LOT 1</u> → Régénération des terrains de football et de rugby engazonnés

Titulaire du marché : TURFPLAC (82600 MAS GRENIER)

Marché à bon de commande de 12 015, 00 € HT

### <u>LOT 2</u> → Entretien courant des terrains de sport

Titulaire du marché: JARDINS TOULOUSAINS (31850 MONTRABE)

Marché à bon de commande de 4 272,00 € HT

#### 3- Objet : ACHAT DE PAPIER

Titulaire du marché: BUROFFICE MAJUSCULE (31140 LAUNAGUET)

Marché à bon de commande unitaire.

## 4- Objet: ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA REALISATION D'UN MARCHE DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT COMMUNAL

Titulaire du marché : CGB CONCEPT (31400 TOULOUSE)

Marché à bons de commande de 27 841,00 € HT

### 5- Objet: ETUDES PRELIMINAIRES ASSAINISSEMENT

Titulaire du marché : POYRY ENVIRONNEMENT (31675 LABEGE)

Marché à bon de commande unitaire.

#### 6- Objet: MISSION SSI – EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE ERIC TABARLY

Titulaire du marché : SSI COR (95526 CERGY PONTOISE)

Marché à bons de commande de 2 940,00 € HT

#### 7- Objet: MISSION SPS – EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE ERIC TABARLY

Titulaire du marché : DANIEL CHARLAS (31770 COLOMIERS)

Marché à bons de commande de 6 200,00 € HT

## 8- Objet: MISSION CT – EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE ERIC TABARLY

Titulaire du marché : **BUREAU VERITAS** (31000 TOULOUSE) Marché à bons de commande de 10 706, 00 € HT

## → CONVENTIONS

- Signature d'une convention de prestations avec le SMEA (finalisation reprise compétence assainissement pluvial).
- Signature d'une convention de partenariat entre la Commune de Saint-Lys, la Maison des Jeunes et de la Culture et ERDF pour la réalisation d'une fresque sur le transformateur rue des Glycines.

La séance est levée à 0 h 40.

Le 26 avril 2011 Le Maire, Jacques TENE